

## Collecte de vos petits stocks d'amiante liée : prenez rendez-vous !

Le Grand Reims vous permet d'évacuer **gratuitement** vos déchets amiantés à la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles, dans la **limite de 5 objets par dépôt** et au maximum 2 fois par an, le samedi.

Au préalable, il est **impératif d'avoir pris rendez-vous**.

Les modalités de prise de rendez-vous sont disponibles sur [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr) rubrique « Les déchetteries ».

Vous y retrouverez également tous les conseils de manipulation pour l'emballage des plaques ou objets amiantés. Pour toute demande d'information, vous pouvez également appeler le [03.26.02.90.90](tel:03.26.02.90.90).

Ce service est **réservé aux particuliers**. Le rendez-vous doit être honoré par le propriétaire des déchets amiantés.

